



Conseil  
des arts  
et des lettres  
du Québec



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
pour diffusion immédiate**

## Appel à projets

### PROGRAMME DE PARTENARIAT TERRITORIAL DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**Abitibi-Témiscamingue, le 8 août 2018** - Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, les **MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, de la Vallée-de-l'Or et de Témiscamingue**, ainsi que les **Villes d'Amos et de Rouyn-Noranda**, avec l'appui du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT) lancent le 3<sup>e</sup> appel de projets dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Abitibi-Témiscamingue. Les artistes résidant sur le territoire de l'un des partenaires ont jusqu'au 26 octobre 2018 pour déposer leurs projets auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Pour connaître tous les détails du Programme de partenariat territorial de l'Abitibi-Témiscamingue, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information) :

- [Volet 1 : Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels](#)
- [Volet 3a : Soutien à la mobilité pour les artistes](#)

#### SOUTIEN AUX ARTISTES

Le CCAT appuie les partenaires du programme en s'impliquant dans l'accompagnement des candidats qui désirent faire une demande. Plus précisément, son rôle consiste à soutenir et informer la communauté artistique de son territoire ainsi qu'à faire connaître les projets des artistes, des écrivains et des organismes soutenus dans le cadre du programme.

#### À propos de l'entente de partenariat territorial avec la collectivité de l'Abitibi-Témiscamingue

Ce programme de partenariat territorial a pour objectifs de stimuler la création artistique dans toute la région, contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains, favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi qu'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur. Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenants de la région.

<http://calq.gouv.qc.ca> // <http://ccat.qc.ca>

- 30 -

#### Renseignements :

Émilie Canuel, agente de projet  
Conseil de la culture de  
l'Abitibi-Témiscamingue  
Tél. : 1 877 764-9511, poste 24  
[projet@ccat.qc.ca](mailto:projet@ccat.qc.ca)